

DÉPARTEMENT
DES BOUCHES-DU-RHÔNE



MAIRIE
DE
VERQUIÈRES
13670

PLAN PRÉFECTURE NOUVELLE GÉNÉRATION (PPNG)

RÉFORME

A compter du Mercredi 08 MARS 2017

Cartes Nationales d'Identité

Dans le cadre du « *plan préfectures nouvelle génération* », l'Etat souhaite une mobilisation accrue des téléprocédures et de la numérisation.

En conséquence, à compter du 8 mars 2017, la procédure de dépôt des dossiers de demande de CNI papier (première demande ou renouvellement) est unifié avec celle des passeports.

A compter de cette date, dans le département des Bouches du Rhône, seules les 31 communes dotées d'un Dispositif de Recueil (DR) seront habilitées à recevoir les demandeurs.

Les usagers devront faire une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS (<https://predemande-cni.ants.gouv.fr>) et devront ensuite se rendre dans une de ces 31 communes qui disposent d'un DR (ex : Châteaurenard, Saint Rémy de Provence, etc.)

En cas de difficultés, le service d'accueil de la mairie se tient à votre disposition pour vous donner toutes informations utiles.